

DELIBERATION 2017-43

LE 18 MAI DEUX MILLE DIX-SEPT A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU 12 MAI DEUX MILLE DIX-SEPT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D. - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. - Mme OMS M-L. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - M. NENCIONI S. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. PETIT E. procuration à M. MERLIN D. - Mme LOPEZ M-F. procuration à M. LE BLEVEC B. - Mme AURIAC A. procuration à M. FONTVIEILLE H.

ABSENTS EXCUSES : Mme MAUREL P. - M. DELON A. - Mme FABRY V. - Mme ESCRIG C. - M. CARABASSE P.

ABSENTS : M. ATLAN J. - Mme SALOMON M-L.

Madame Sophie VACQUIE a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Compte administratif 2016

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Sébastien Nencioni, Conseiller Municipal délégué aux finances, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Madame Isabelle GUIRAUD, Maire.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le maire,

- PREND ACTE de la présentation faite du compte administratif (en euros), lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif 2016

Présentation synthétique en euros

Libellés	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Total des Sections	
	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent
Reports de l'exercice 2015		245 491,08	261 743,08		16 252,00	
Résultats budgétaires de l'exercice 2016	11 618 993,85	12 450 899,61	2 639 200,27	2 921 850,07	14 258 194,12	15 372 749,68
Totaux	11 618 993,85	12 696 390,69	2 900 943,35	2 921 850,07	14 274 446,12	15 372 749,68
Résultats définitifs		1 077 396,84		20 906,72		1 098 303,56

- PREND ACTE de la présentation des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer ainsi :

RAR 2016

Envoyé en préfecture le 22/05/2017

Reçu en préfecture le 23/05/2017

23 MAI 2017

Présentation synthétique en euros

Affiché le

SLO

Libellés	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Total des Sections	
	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent
Total des restes à réaliser à reporter en N+1			249 231,25	190 587,13	249 231,25	190 587,13
Solde			58 644,12		58 644,12	

Après examen et en avoir délibéré, hors la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **APPROUVE** la présentation faite du compte administratif 2016 ;
- **CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire des différents comptes ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte administratif 2016 tels que résumés ci-dessus ;
- **CHARGE** Madame Le Maire d'en informer Monsieur le Préfet et Monsieur le Receveur Municipal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces et entreprendre toutes les démarches nécessaires à la bonne fin du présent dossier ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint-Jean de Védas,


